





















Quels rôles pour les collectivités ?

- Collectivité, usager de l'eau potable
 - ▶ Économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics
 - ▶ Exemplarité vis-à-vis des particuliers
 - ▶ Réduire les besoins face à la raréfaction des ressources
- Collectivité productrice et distributrice d'eau potable
 - Assurer le renouvellement des réseaux pour optimiser le rendement
 - ▶ Eviter des investissements structurels à l'avenir (nouvelle ressource)
 - ▶ Tarification de l'eau potable







Leviers et outils mobilisables

Il existe un gisement d'économies d'eau dans chaque collectivité

Pourquoi économiser?

- Protéger l'environnement et les ressources en eau
- Eviter aux collectivités de réaliser de nouveaux investissements
- Réduire la facture d'eau
- Etre exemplaire
- Sécuriser davantage l'approvisionnement en eau

Leviers et outils

- Les économies l'eau dans les bâtiments et espaces publics
 => Guide pratique
- Sensibilisation des agents et du grand public => Supports de communication
 - + Possibilités de financement

3 juillet 2019



A l'échelle de la collectivité

La démarche globale

- Diagnostiquer les consommations
- Définir les priorités d'intervention
- Réparer les fuites et s'équiper en matériels
- Suivre les consommations
- Sensibiliser les agents et les usagers

Guide pratique à destination des collectivités



L'organisation du travail

- ▶ Mobilisation nécessaire autour de l'enjeu (agents, élus, habitants ...)
- ▶ Définir les limites du travail
- Fixer un objectif réaliste
- ▶ Définir un budget
- Appui extérieur éventuel

3 iuillet 2019



Connaissance du patrimoine et du diagnostic

Préalable

- Travail sur les postes de consommations
 - ▶ Volumes, ressources utilisées, compteurs ...
- > Identifier les sites à diagnostiquer
 - Et notamment les sites prioritaires
- Diagnostiquer les sites (bâtiment / espace extérieur)
 - ▶ Usages, équipements, volumes associés
- =>Modèles de fiches diagnostic sur le guide

 Evaluer l'état des équipements en place
 - ▶ Observation visuelle
 - ▶ Mesure de débit et de pression

/!\ Ratios indicatifs

Bâtiment administratif: 14

m³/emploi/an

Gymnase : 800 m³/an Ecole : 3 m³/élève/an Centre de loisirs : 20 à 30

L/jour/enfant Piscine: 120 à 200

L/baigneur

Maison de retraite : 50 à

100 m³/an/lit

Camping: 140 L/nuitée



Sagemayenne

La stratégie d'intervention

Programme d'actions « économies d'eau » = Économies passives +Économies actives +Suivi des consommations

- Identifier les sites prioritaires
 - Consommations et ratios
 - Évolution des sites
 - Lisibilité est visibilité de l'action
- Définir les actions à mettre en œuvre
 - Compteurs
 - Installations
 - Sensibilisation

Plan d'actions pluriannuel

- Evaluation financière du projet
 - ▶ Coût d'investissement
 - ▶ Économie attendue (en volume d'eau et financière)
 - ▶ Estimation du temps de retour sur investissement

3 iuillet 2019



Quelques conseils pour réduire les consommations

- Entretenir les installations
 - ▶ Repérer et réparer les fuites
 - Changer les joints
 - Régler la temporisation, ...

Fuite	Gaspillage	Cout
Goutte à goute	50 m³/an	140 € /an
Mince filet d'eau	140 m³/an	437 € / an
Chasse d'eau	180 m³/an	500 € / an



Equipements /!\ aux

« chinoiseries »

- **Réduire la pression** (robinetterie ≈ 3 bars)
 - ▶ Si nécessaire par la mise en place de réducteurs de pression (50 et 75 €)
- Adapter la robinetterie
 - Aérateur (5 à 10 €)

Robinet standard 10 à 20 L/mn => 2,5 à 5 L/mn pour le lavage des mains – 5 à 8L/mn pour la vaisselle

Douchette (6 à 8 L/min contre 12 à 16 L/min pour les traditionnelles)

3 juillet 2010



Quelques conseils pour réduire les consommations

- Réduire le volume de chasse
 - Pour les nouveaux WC : double chasse (3/6 L contre 10 L pour les + anciens)
 - Sur WC en place : éco-plaquettes (- 3 L / chasse 20 €), écochasse à poids (7 € - variable en fonction pression), bouteilles, ...



- En particulier pour les usages extérieurs nécessitant des volumes importants (arrosage, nettoyage véhicules/panneaux, ...)
- Adapter les équipements spécifiques
 - ▶ Fontaines, climatiseurs, ...
- + Réflexion sur les espaces verts (choix des plants, paillage, conception de l'aménagement, modalités d'arrosage, ...





3 juillet 2019









Sa	Financement possibles des			
		actions		
		Agence de l'eau (AELB)	Région Pays-de-la-Loire	
	Type d'opération éligible	Etudes/diagnostics - réalisation de travaux	Etudes/diagnostics - réalisation de travaux - communication	
	Taux	50 % ou 60 % (bonification en zone de revitalisation rurale)	50 % maximum	
	Conditions pour les travaux	 Etudes préalables ou diagnostic avec économies potentielles Attention portée au temps de retour sur investissement (supérieur ou égal à 2 ans pour AELB) 		
	Contacts	Application du 11 ^{ème} programme /!\ bassin et département de la Mayenne non prioritaire Contact auprès de l'Agence de l'eau	Intégration dans un éventuel avenant au CRBV en cours (2018-2021) Contact auprès de la cellule du SAGE	
F	onction des mod de chaque finar	dalités aceur	PAYS DE LA LOIRE	



Communication

Actions mises en place sur la CCPL

- ✓ Mise à disposition de 1 000 kits pour des habitants du Pays de Loiron (2017) :
 - 2 mousseurs pour les robinets
 - 1 régulateur de débit pour la douche
 - 1 sanisac pour les toilettes
 - un mode d'emploi pour l'installation à domicile
 - ⇒ Kits orientés sur la salle de bain, pièce où l'on utilise le plus d'eau (40 % de la consommation totale) avant les toilettes (20 %)
- ✓ Interventions de sensibilisation dans les écoles avec distribution de sabliers de douche pour les enfants
- ✓ Stand de sensibilisation dans le cadre de diverses manifestations (vide jardin de Loiron, journée de l'eau, ...)
- ✓ Financement régional à hauteur de 10 000 €



